



Élection Secrétaire CHSCT

29 mai 2017

Les 6 membres désignés (voir affichage du 15 mai) se sont réunis ce jour pour élire le Secrétaire du CHSCT.

M. Sébastien LISTRAT (Secrétaire durant ce dernier mandat) et M. Richard THOMAS se sont portés candidats :

- M. LISTRAT : 3 voix
- M. THOMAS : 3 voix

M. THOMAS étant le candidat le plus âgé, il a été élu Secrétaire du CHSCT à partir de ce jour.

Il devra ainsi :

- préparer, conjointement avec le Président, les ordres du jour des réunions ;
- rédiger les procès-verbaux et comptes rendus des réunions ;
- archiver les documents et la correspondance du comité ;
- recevoir, au nom du comité, les documents qui doivent lui être adressés et les communiquer aux autres membres ;
- informer le Président des observations émanant de l'inspecteur du travail, du médecin du travail, ... comme des correspondances engagées ;
- diffuser sous le sigle du comité les avis ou procès-verbaux du CHSCT ;
- assurer le suivi des questions et problèmes en cours ;
- animer les débats ;
- ...

Aucun candidat ne s'est présenté pour le poste de Secrétaire adjoint.

Le SNI-UNSA constate qu'une alliance entre CGT, FO et SUD s'est mise en place afin de désigner un candidat issu d'une organisation syndicale non représentative au niveau de l'établissement.

Devant cette mascarade qui n'a aucun autre but que de contrer le SNI-UNSA (syndicat majoritaire par le biais des urnes), nous avons donc fait le choix de ne pas présenter de candidat pour le poste de Secrétaire adjoint, afin de laisser la responsabilité entière à cette coalition syndicale, qui commence à défaillir en laissant le Secrétaire qu'ils viennent d'élire sans adjoint pour l'aider dans sa lourde tâche.

En somme, votez CGT ou FO, c'est quelque part donner sa voix à un autre syndicat, à savoir SUD.

Les membres SNI-UNSA au CHSCT continueront tout de même à œuvrer dans l'établissement de manière constructive, comme ils l'ont toujours fait.